

## **Ehpad, établissements médico-sociaux : Agissons dès aujourd'hui pour la qualité d'accompagnement et la sécurité des soins**

**Paris, le 31 janvier 2018** - Les professionnels exerçant dans les Ehpad (établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante) accomplissent leurs missions dans des conditions très difficiles qui se sont dégradés du fait du vieillissement et des pathologies des résidents. Pour ces professionnels les conditions d'exercice mettent en cause leurs valeurs humaines du soin.

L'Ordre national des infirmiers prend acte de cette mobilisation et apporte son soutien à ces professionnels qui comptent parmi eux un nombre important d'infirmiers. La dégradation continue des conditions de travail des infirmiers et autres professionnels de santé en Ehpad ne peut malheureusement pas être sans conséquence sur la qualité et la sécurité résidents. Dans de nombreux établissements, la pression budgétaire est telle qu'elle ne permet plus d'assurer une prise en charge adaptée et bienveillante, seule garante du respect de la dignité des résidents.

*« En Ehpad, les infirmiers sont confrontés à des situations complexes qui les placent face à des choix dépassant leur cadre de responsabilité. Leurs effectifs sont trop réduits, notamment la nuit, ce qui entraîne trop souvent des réhospitalisations au coût financier et humain trop lourd »* déclare Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre national des infirmiers.

- Agissons dès aujourd'hui en mettant en place des **ratios de personnel infirmier en Ehpad**.
- Considérons à sa juste valeur le **rôle central des infirmiers, salariés et libéraux, au sein des établissements médico-sociaux**.
- Oeuvrons pour une meilleure **représentation des infirmiers** dans les grandes **instances de décision sur les questions médico-sociales**.

### **CONTACT PRESSE :**

Adrien de Casabianca

06 30 30 34 84

[adrien.decasabianca@gmail.com](mailto:adrien.decasabianca@gmail.com)